

Blättel

infos

JANVIER 2017 n°30

Biblisheim
Dieffenbach-lès-Woerth
Durrenbach
Eschbach
Forstheim
Froeschwiller
Goersdorf-Mitschdorf
Gunstett
Hégeney
Kutzenhausen
Lampertsloch
Langensoultzbach
Laubach
Lembach-Mattstall
Lobsann
Merwiller-Pechelbronn
Morsbronn-les-Bains
Niedersteinbach
Oberdorf-Spachbach
Obersteinbach
Preuschdorf
Walbourg
Wingen
Woerth



DOSSIER
La maison des services
et des associations
à Durrenbach labellisée !





L'année 2016 aura été marquée par l'aboutissement de nombreux projets : schéma périscolaire, pistes cyclables, zones d'activités, définition des nouveaux statuts suite à l'adoption de la loi NOTRe.

L'obtention du label «**Territoire à énergie positive pour la croissance verte**», délivré par le Ministère de l'environnement, a récompensé les actions et efforts engagés depuis de longues années sur notre territoire par les élus mais aussi, par vous.

Le dynamisme de notre communauté de communes se poursuit en 2017. Trois axes vont être particulièrement développés cette année :

> **Les services à la personne** avec la finalisation des travaux de la résidence seniors à Woerth, la mise en place des premières infrastructures d'accueils périscolaires ou encore le déploiement du très haut débit. Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, c'est un partenariat fort entre la communauté de communes et les communes qui a permis l'avancée significative de ce dossier. Notre volonté est de permettre à nos habitants d'accéder à des services de qualité, le tout à la campagne. La labellisation «Maison de services au public» permet de vous garantir le maintien des services publics de proximité. Vous trouverez ci-contre toutes les informations pratiques.

> **Le développement économique** avec la réhabilitation de l'ancien site Star Auto, l'installation des premières entreprises sur la zone d'activités Woerth-Sud et la poursuite de la dynamique d'attraction de nouvelles activités. Les échanges avec Valvital se poursuivent également dans le but de permettre au groupe de se développer sur Morsbronn-les-Bains.

> **L'environnement** avec la poursuite de la démarche zéro-phyto, la préservation de notre environnement, les aides aux particuliers dans le domaine des économies d'énergie.

Enfin, nous allons poursuivre notre travail en matière d'ordures ménagères. En raison de dysfonctionnements techniques, j'ai pris la décision, avec les présidents des communautés de communes voisines, de différer la mise en place de la redevance incitative. Cette période nous permettra de fiabiliser le système et de poursuivre nos efforts en matière de tri.

Je vous souhaite une très bonne année 2017.

Le président
Maire de Gunstett
Jean-Marie HAAS

LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS À DURRENBACH LABELLISÉE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



C'est dans un objectif de maintenir les services publics sur notre territoire que les élus ont décidé la mise en place de la maison des services au public. Il s'agit d'améliorer et de faciliter l'accès aux services, qu'ils soient assurés par l'Etat, les collectivités ou des entreprises privées de services (poste, gaz, ...).



Qu'est ce que c'est ?

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Une gamme élargie de services en un lieu unique

Dans une «Maison de services au public» l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Des aides et conseils personnalisés

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

> **Accueil, information et orientation** : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

> **Aide à l'utilisation des services en ligne** : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

> **Aide aux démarches administratives** : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...

> **Mise en relation avec les partenaires** : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

Les services accessibles à la Maison des Services et des Associations



NOUVEAU !

Les agents d'accueils de la CCSP sont formés auprès de ces organismes partenaires. Ils peuvent apporter un accompagnement et une réponse de premier niveau dans les démarches des personnes : inscription, dématérialisation des justificatifs ... une borne et un ordinateur sont à votre disposition pour accéder aux services en ligne :

www.pole-emploi.fr - www.caf.fr - www.ameli.fr

> Lundi : 14h à 18h

> Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Mission Locale Alsace du Nord

Accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

> Les mardis après-midi sur rendez-vous

03 88 067 067 - www.mlalsacenord.fr



www.bas-rhin.fr

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Tout parent d'enfant de moins de 6 ans peut faire suivre sa santé et son développement lors des consultations de nourrissons. Ces consultations sont gratuites.

Vous pouvez y bénéficier d'un suivi préventif, du contrôle du bon développement psychomoteur de votre enfant, de soins et de vaccins gratuits.

> 2^e jeudi du mois de 13h50 à 16h50 sur rendez-vous

03 69 06 73 50 - www.bas-rhin.fr



www.bas-rhin.fr

ESPAS Haguenau-Wissembourg

l'ESpace d'Accueil Séniors (ESPAS) est une structure de proximité, un lieu d'information et de mise à disposition de ressources pour le public et pour les professionnels du domaine gérontologique.

> 1^{er} vendredi matin du mois sur rendez-vous

03 69 06 73 99 - www.bas-rhin.fr



NOUVEAU !

Association RESCIF : Permanence de médiation familiale

La médiation famille permet aux membres d'une même famille de :

> Prendre ensemble les décisions qui les concernent

> Dépasser le conflit

> Rester ouvert à la communication

> Préserver les besoins et les droits de chacun

Quelques sujets que l'on peut aborder en médiation familiale : la séparation, les relations conflictuelles parents / enfants, les conflits d'héritage ou de succession, les querelles au sujet des petits-enfants, la dépendance (personnes âgées, handicapées), ...

> Vendredi semaine paire de 8h30 à 17h sur rendez-vous.

03 88 25 50 64 ou contact@rescif.com

www.rescif.com



Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)

écoute, un accueil, une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans dès lors qu'ils rencontrent une difficulté : mal-être, souffrance, dévalorisation, difficultés relationnelles, décrochage scolaire... et peuvent aussi accueillir les parents souhaitant recevoir un appui, un conseil.

> Mercredi sur rendez-vous

03 88 09 09 09 - www.cirddalsace.fr



Espace Info Energies Nord Alsace

Conseil auprès des particuliers sur la maîtrise d'énergie.

> Sur rendez-vous

03 88 80 54 35 - Infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr

ECONOMIE-TOURISME

LES CHANTIERS EN COURS

Résidence seniors à Woerth



Itinéraires cyclables



Langensoultzbach - RD27

Durrenbach - Biblisheim

Communes natures

Mardi 22 novembre à Turckheim ont été remises les distinctions «communes natures» qui récompensent les communes engagées dans le zéro-pesticides.

12 communes du territoire ainsi que la communauté de communes ont été récompensées par l'attribution de «libellules» que vous retrouvez sur des panneaux à l'entrée des villages. Le nombre de libellules correspond à l'engagement de la commune, le niveau 3 étant la suppression totale de l'utilisation de produits phytos dans la gestion des espaces verts publics.

Le palmarès 2016 :

- > Communes «2 libellules» : Lembach et Woerth
- > Communes «3 libellules» : Dieffenbach, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Gunstett, Lobsann, Merkwiler-Pechelbronn, Preuschof, Wingen, communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

A noter que la commune de Forstheim a également été labellisée «Terre saine, commune sans pesticide» par le ministère de l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des communes a l'obligation de supprimer l'usage des pesticides dans la gestion des espaces verts publics.



Film de présentation du bâtiment innovant de Preuschof



Pour suivre les différentes étapes de construction du bâtiment et expliquer les enjeux de ce projet autour de la filière bois, la communauté de communes a réalisé un film en collaboration avec La Régie - TV3V.

Le film est consultable à partir du site de la communauté de communes dans la rubrique Les chantiers en cours>Bâtiment innovant Preuschof.



Le planning des cours de taille et de greffage sur arbres fruitiers organisés sur le territoire est consultable sur le site internet www.sauer-pechelbronn.fr.

Une nouvelle directrice à l'office de tourisme intercommunal

Marie Baumgartner a rejoint l'Office de Tourisme Intercommunal début octobre pour en prendre la direction. Elle remplace Denise Hoch qui a fait valoir ses droits à la retraite. Marie a auparavant œuvré pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord en tant que Chargée de mission Tourisme et a été en charge de l'animation du réseau de location de vélos à assistance électrique «movoelo Alsace». Elle aura désormais à cœur de mener à bien les missions qui incombent à l'Office de Tourisme : l'accueil et l'information des touristes, la promotion du territoire et l'animation du réseau des acteurs touristiques.



Aides à l'investissement

Entreprises commerciales, artisanales ou de services ... Vous avez un projet de modernisation ou de développement?

- > Travaux d'aménagement intérieur...
 - > Travaux de mise en accessibilité...
 - > Modernisation de votre outil de production...
 - > Investissements relatifs à la sécurisation...
- ... **Bénéficiez jusqu'à 28,50% d'aide à l'investissement !**

Pour connaître les conditions d'obtention, contactez :
Jean-Baptiste KERN, Animateur OCM
03 88 90 77 69 ou 06 13 26 94 52
jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr

L'OCM (Opération collective de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services) est un dispositif faisant appel à des fonds de l'État (FISAC), de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, avec le soutien technique de la Chambre des Métiers d'Alsace et de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin.

A la Maison Rurale de l'Outre-Forêt

Du samedi 4 février au dimanche 5 mars 2017

Exposition temporaire «Kàffee-Kueche !» :

Du café au lait au café-schnaps, histoire d'un art de vivre, du 19^{ème} siècle à nos jours.

Immersion gourmande dans une habitude alimentaire, presque un art de vivre régional. L'exposition retrace l'histoire du café et de traditions alimentaires qui l'accompagnent - celle du café au lait, du «café-schnaps» -, dans le monde rural du 19^{ème} siècle à nos jours.

Programme complet des animations, tarifs et horaires : www.maison-rurale.fr



ANNONCES

Vous recherchez un logement à faible consommation énergétique ?

Vous recherchez un local d'activité adaptable à vos besoins ?

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn met en location-vente à Preuschkorf (67250)

Maison T5 de 100m² et un local d'activité brut de 100m²
Contact : 03 88 90 77 60

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn propose :

- Vente de terrains à bâtir en zones d'activités à Woerth, à Eschbach et à Lembach
- Location de bureaux et locaux d'activités à l'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach
- Location à Woerth d'ateliers, box et emplacements couverts pour véhicules, camping-cars, caravanes, ...

Pour vous accompagner, contactez Jean-Baptiste KERN
au 03 88 90 77 69 - Mail : jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr



UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES PÉRISCOLAIRES POUR LE TERRITOIRE SAUER PEHELBRONN.

Depuis 2008, la communauté de communes exerce la compétence périscolaire. Aujourd'hui le territoire est doté de sept accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaire installées dans des locaux communaux : Lembach, Woerth, Merkwiller, Durrenbach, Walbourg, Hégeney et Langensoultzbach. La capacité d'accueil est de 206 places et nous avons accueilli 382 enfants durant l'année 2015-2016.

La nouvelle équipe communautaire élue en 2014 a souhaité reprendre ce dossier afin d'offrir un accueil plus qualitatif pour l'ensemble des enfants du territoire tout en travaillant à rendre le territoire attractif pour les familles.

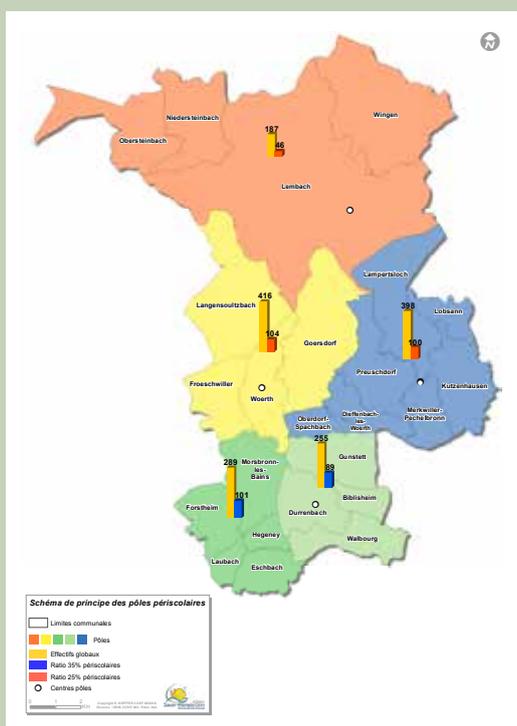
Ce travail a abouti à la validation, lors du dernier conseil communautaire, d'un schéma de développement périscolaire qui se traduira par la mise en place de cinq nouvelles structures périscolaires ouverte à l'ensemble des familles du territoire. A l'avenir, 440 places d'accueils seront ouvertes pour permettre l'accueil des enfants en temps périscolaires et extrascolaires.

Les cinq emplacements retenus sont les suivants :

- > une structure à Lembach de 45 enfants mutualisée avec une micro crèche de 10 places,
- > une structure à Woerth d'une capacité de 105 places mutualisée avec la Maison des Associations et le projet d'école dans les locaux de la Maison des Associations,
- > une structure de 100 places à Merkwiller-Pechelbronn dans les locaux de la Maison des services et des énergies,
- > une structure de 100 places à Hégeney sur des terrains à proximité de l'école
- > une structure à Durrenbach d'une capacité de 90 places sur l'ancien site de MOB Alsace à proximité de l'école.

L'ensemble de ce projet sera mis en route dès 2017 pour une mise en exploitation du dernier bâtiment en 2022.

Un dossier complet sur ce projet vous sera proposé dans un prochain journal intercommunal courant 2017.



DEVENIR ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ : DES PROFESSIONNELS QUI ONT DE L'AVENIR !

Sur le territoire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn, le mode d'accueil des enfants de moins de 6 ans privilégié est les assistants maternels. Mais le nombre de ces professionnels est insuffisant puisque l'offre ne répond pas à la demande sur certaines communes.

L'assistant maternel est employé par les parents au travers d'un contrat de travail pour accueillir durant la journée des mineurs à son domicile. Pour cela elle doit recevoir un agrément du conseil départemental. Le délai entre cette demande d'agrément et le début de l'accueil est de maximum 6 mois (le temps d'une visite d'une puéricultrice au domicile, de l'instruction du dossier et d'une formation de 60h).

Le Relais Parents Assistants Maternels se tient à la disposition des personnes intéressées par cette profession pour les renseigner sur le métier, les démarches à effectuer et la formation.

N'hésitez plus à vous lancer !

Relais Parents Assistants Maternels

Maison des services et des Associations
1 rue de l'Obermatt
67 360 Durrenbach
03 88 90 77 78
julie.dingeldein@sauer-pechelbronn.fr

VACANCES D'HIVER 2017

Le service animation, enfance, jeunesse vous propose pour les vacances d'hiver :

- > **2 accueils de loisirs** pour les 4-12 ans du 13 au 17 février (à Durrenbach) et du 20 au 24 février (à Eschbach)
- > 1 séjour «**jeux et jeux de rôle**» pour les 11-17 ans du 20 au 24 février à Grendelbruch.
- > 1 séjour «**Musika Camp Februar**» pour les 8-11 ans du 20 au 24 février à Grendelbruch.

Les tracts sont distribués dans les écoles au courant du mois de janvier.

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur animation.sauer-pechelbronn.fr.

UNE APPLICATION CARTOGRAPHIQUE POUR LE GRAND PUBLIC "SAUER MAP"

Depuis 2007, la communauté de communes est dotée d'un service SIG, pour «Système d'Information Géographique». Jusqu'alors, le bénéfice de ce service était réservé aux agents et aux élus de l'intercommunalité. Via une application web interne, ces derniers ont la possibilité de consulter le cadastre nominatif, les documents d'urbanisme et l'ensemble des données pertinentes aux études et projets que mène la communauté de communes (zonages de protection environnementaux, réseaux, etc.).

Aujourd'hui, le service SIG met en place une application à destination du grand public et plus particulièrement des administrés de l'intercommunalité.

Objectifs : vous faire découvrir le territoire Sauer-Pechelbronn par une approche ludique et graphique. C'est également ici que vous pourrez consulter les différents documents d'urbanisme en vigueur dans les communes. En effet, depuis le 1er janvier 2016, ces dernières ont l'obligation de publier en ligne l'ensemble de leurs documents d'urbanisme (règlement et plans de zonage). Sur l'application, vous aurez à la fois la possibilité de visualiser directement les zonages (identifiés par codes couleur sur la carte), mais également celle de télécharger au format PDF les documents réglementaires.

Rappelle

on vous rappelle, explique

Exemples de données visibles dans l'application :

- > Services publics du territoire
- > Sites touristiques
- > Documents d'urbanisme en vigueur
- > Sentiers de randonnées
- > Circuits de cyclotourisme
- > Cadastre de l'année en cours (source DGFIP)

Pour accéder à l'application «Sauer Map» :

- > Rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes
- > Flashez le QR Code suivant :



Sur iPhone, rendez-vous dans l'Apple Store pour télécharger gratuitement une application type «QR Reader».

Sur Android, rendez-vous dans le Play Store pour télécharger gratuitement une application type «QR Code Lecteur».

HALTE GARDERIE

Des places sont encore disponibles à partir de janvier 2017.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

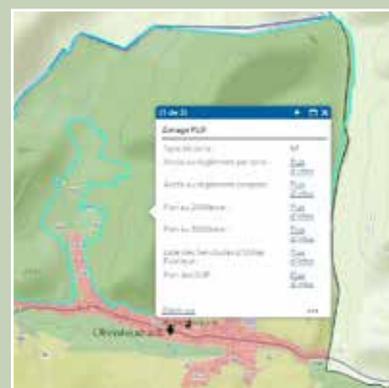
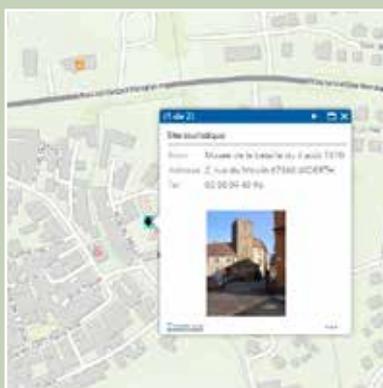
Mme Nadine SCHUSTER

42, rue principale

67360 MORSBRONN-LES-BAINS

Tél : 03 88 05 70 70

Courriel : ma.morsbronn@asbr.com



UNE NOUVELLE AIDE TEPCV



La communauté de communes a été reconnue «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)» par la signature de la convention financière, le 12 mai dernier, par la ministre de l'Environnement. Cette convention avait permis d'obtenir une première aide de 500 000€.

Le Ministère de l'Ecologie a décidé qu'une enveloppe financière supplémentaire pouvait être obtenue pour les territoires labellisés. Ainsi, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a obtenu une aide complémentaire de 548 000€ permettant le financement d'actions complémentaires comme la réalisation de voies vertes et la mise en place d'un jalonnement, la poursuite des actions en matière de prévention des déchets ou encore la mise en place d'un programme de sensibilisation à la biodiversité.

UNE INITIATIVE ORIGINALE À LEMBACH : LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON EN PNEUS

Un couple de Lembach, passionné de nature, d'écologie et de solutions nouvelles s'est lancé dans une magnifique aventure de la construction de leur maison en pneus. Leur habitation, auto-construite à moindre coût, doit respecter l'environnement. Ce logement, auto-suffisant, doit s'intégrer au mieux dans la nature et utiliser des matériaux recyclés. Ils ont décidé de proposer un chantier participatif. Tout le monde peut participer à la construction pour découvrir de nouvelles techniques, des solutions alternatives et écologiques, rencontrer des gens ayant des centres d'intérêts communs, partager un repas de midi offert.

- > **Leur blog :** <http://maisonenpneusdugriesberg.over-blog.com/>
- > **Leur adresse mail dédiée à la construction :** maisonenpneusdugriesberg@yahoo.fr
- > **Leur page Facebook :** <https://www.facebook.com/maisonenpneusdugriesberg/>

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA REDEVANCE INCITATIVE DIFFÉRÉE AU 1^{ER} JANVIER 2018

Les communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg ont choisi d'utiliser la technologie des puces à haute-fréquence pour mettre en œuvre la redevance incitative pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. La raison essentielle était économique puisque cette option permettait, notamment, d'éviter un remplacement systématique des bacs en identifiant les bacs existants par l'application d'une simple puce.



La campagne d'identification des bacs a commencé en septembre 2015. Elle aurait dû s'achever à la fin de la même année. De fait il a fallu attendre la fin du premier trimestre 2016 pour que le parc des bacs des trois communautés de communes soit complètement identifié. Ce retard a amené les trois collectivités, qui avaient choisi, chacune de leur côté, leur système de facturation, à différer l'introduction de la redevance incitative.

Une fois les puces en place, l'année 2016 a été consacrée à la fiabilisation de la collecte des données. D'abord au niveau des levées, puis, à partir du milieu de l'année, lorsque les camions de collecte ont commencé à être équipés, au niveau de la pesée. Ce second volet a été long et difficile à mettre en œuvre. L'équipement des camions s'est fait plus lentement que prévu. Les anomalies dans les données ont été nombreuses. Une importante période de calibrage et de tests a été nécessaire, avec un suivi systématique de la part des services des communautés de communes. Il faut souligner que l'utilisation de puces haute-fréquence dans un tel contexte est une première en France. Le système a pu être considéré comme stabilisé, au moins du côté de l'Outre-Forêt et du Pays de Wissembourg, à partir d'octobre 2016. Sauer-Pechelbronn a, pour sa part, adressé un courrier au SMICTOM recensant ses inquiétudes quant à la fiabilité des données de poids.

Les communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt s'approprièrent donc à entrer de plain-pied dans la redevance incitative, la première en validant le processus déjà en cours depuis le deuxième semestre 2016, la deuxième en arrêtant une nouvelle formule de facturation à appliquer à compter du 1er janvier 2017.

Le 5 décembre une dernière réunion de réception et de validation a eu lieu à Wissembourg, sous l'égide du SMICTOM, à laquelle ont participé les prestataires de la collecte, SITA pour les camions et RF-CONCEPTION pour les données, ainsi que des représentants des trois collectivités concernées. L'objectif était d'entériner et de valider la fiabilité des données de levée et de pesée des bacs issues des collectes d'ordures ménagères résiduelles. Or il s'est avéré, lors de cette réunion, que les données peuvent effectivement être considérées comme fiables à des fins statistiques, comme cela a été constaté par le Pays de Wissembourg et l'Outre-Forêt. Par contre RF-CONCEPTION a annoncé la persistance de dysfonctionnements aléatoires pouvant affecter la facturation individuelle des foyers. La société a donc recommandé aux communautés de communes de différer encore une fois l'application de la redevance incitative de plusieurs mois, afin qu'elle puisse mettre en œuvre un nouveau plan d'action permettant de garantir enfin la fiabilité des données de facturation.

Pour les trois communautés de communes il n'est évidemment pas question de s'engager dans une facturation sujette à caution. Une garantie sur la fiabilité des données est incontournable. Il en va du respect de l'usager, et de l'indispensable confiance de l'usager dans le système, surtout lorsqu'il est question de redevance incitative.

Les communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg se sont donc résolues à différer, encore une fois, l'entrée en vigueur de la redevance incitative. Pour rester néanmoins sur une dynamique positive, les trois présidents ont souhaité utiliser ce contretemps pour reprendre le dossier de la convergence des formules de facturation, une attente forte exprimée à de multiples reprises par nos concitoyens. Un dossier qui, compte tenu des systèmes en présence, a maintenant de bonnes chances d'aboutir.

Les données recensées par le système de levées / pesées seront bien évidemment communiquées aux usagers afin que ces derniers en aient connaissance et puissent mesurer les efforts déjà consentis.

L'objectif final est donc de pouvoir appliquer, à compter du 1er janvier 2018, une redevance incitative commune, au moins dans les communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg. L'entrée en vigueur de la redevance incitative est de ce fait différée au 1er janvier 2018 dans nos trois territoires.

Les présidents des communautés de communes de l'Outre-Forêt, Pays de Wissembourg et Sauer-Pechelbronn

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UNE POUBELLE, UN ACCESSOIRE DE POUBELLE OU UN COMPOSTEUR ?

Pour la poubelle bleue de tri :

Merci de vous adresser à votre mairie qui passera commande auprès du SMICTOM. Cette poubelle est gratuite et vous est livrée directement à domicile.

Pour les poubelles «brunes», les accessoires

(couvercle, roues, cadenas) et les composteurs, payants :

Un bon de commande est disponible sur www.sauer-pechelbronn rubrique Services à la population/collecte et traitement des ordures ménagères ou auprès de votre mairie. Prix d'un bac 120l : 20€. Nous vous contacterons dès que votre commande sera disponible.